



Compte rendu de la rencontre du 02 octobre 2025 à 10h00

Local : 2002A P-B

Sont présents

Pour l'Université

Mme Geneviève Bureau, Co-présidente en remplacement de M. Pascal Daigle
Mme Katelin O'Bomsawin-Corriveau, Conseillère siégeant au CMSST
Mme Julie Laforme, Directrice du Service du développement humain et organisationnel
M. Jean-François Arvisais, Directeur du Bureau du développement immobilier
Mme Sophie Rochefort, Directrice du Pavillon Pellerin-Marmen

Pour les Syndicats et Associations

Mme Kézia Milette, Syndicat des employés de soutien (S.C.F.P. section locale 1800)
M. François Arsenault, Représentant santé et sécurité
M. Olivier Héroux, Syndicat du personnel professionnel de l'UQTR
M. Félix Dupont, Association du personnel administratif et de service
M. Mickäel Lalande, membres de l'ASTRE, unité des stagiaires postdoctoraux

Sont absents

M. Pascal Daigle, Directeur du Service de prévention et protection
Mme Lucie Lorrain, Co-présidente
Mme Mylène Tremblay, Conseillère siégeant au CSME
Mme Marie-Eve Ducharme, Conseillère siégeant au CBGMD
M. Loïc Mbaya, Association syndicale des travailleurs étudiants et travailleuses étudiantes de l'UQTR-AFPC-FTQ

Invités

Mme Julie-Marthe Grenier, Syndicat des professeurs
Mme Sarah-Geneviève Trépanier

Secrétaire de réunion : Mme Kim Lefebvre-Moreau

1. OUVERTURE DE LA SÉANCE

2. ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR

3. ADOPTION DU COMPTE-RENDU DU 2 JUIN 2025

Une demande de correction du SCFP1800 est demandée. Cette correction a été présentée au comité et a été approuvée.

La secrétaire de la rencontre fera les modifications nécessaires et le compte-rendu sera déposé dans l'équipe Team.

4. AFFAIRES DÉCOULANT DU COMPTE-RENDU DU 2 JUIN 2025

4.1. GUIDE DE FONCTIONNEMENT DU CISS – VOLET RISQUES PSYCHOSOCIAUX

Suivi de l'équipe psychosociaux est reportée au point #7 de l'ordre du jour.

4.2. RÉVISION DE LA POLITIQUE SANTÉ ET SÉCURITÉ EN MILIEU DE TRAVAIL ET D'ÉTUDES

Un représentant de l'employeur mentionne que les deux représentantes qui participeront à la révision de la politique sont : Mme Geneviève Bureau et Mme Marie-Ève Ducharme. Elles seront appuyées par des collaborateurs de façon ponctuelle.

4.3. CRITÈRES DE PRIORISATION D'INSPECTION DES LIEUX

Un représentant de l'employeur affirme que les critères de priorisation d'inspection des lieux ont été élaborés en équipe de travail avec les conseillers SST et les RSS. Une grille de critères a été élaborée pour les risques biologiques et chimiques et une pour les risques physiques. Il est discuté de la possibilité de fusionner les deux grilles de critères d'inspection des lieux, les membres sont d'accord. Un représentant de l'employeur propose que les RSS et les conseillers travaillent sur une pondération finale des critères pour le prochain comité du CISS. Le comité est en accord.

Un représentant de l'employeur propose également de mandater les RSS et de revenir au comité avec une ébauche de proposition de calendrier d'inspection selon les critères présentés. Le comité est en accord et un suivi sera fait au prochain comité.

4.4. DEMANDE D'INTERVENTION DE LA CNESST

Un représentant de l'employeur fait le résumé de l'intervention de la CNESST. Les documents sont dans l'équipe team au lien suivant : [Rencontre du 2025-10-02](#)

5. INFORMATIONS

5.1. DÉSIGNATION DE NOUVEAUX REPRÉSENTANT DES TRAVAILLEURS

- Syndicat des professeurs : Un représentant sera désigné pour la prochaine rencontre
- ASTRE postdoctorants – M. Mikael Lalande
- APAS : M. Félix Dupont

6. PROCESSUS DE RÉVISION DES PROGRAMMES SST

Un représentant de l'employeur mentionne que dans le cadre de la planification pluriannuelle du SPP, le service doit procéder au déploiement de divers programmes et que ces programmes étaient habituellement révisés sur les comités de travail. Le représentant de l'employeur demande au comité comment fonctionneront les révisions à venir.

Il est proposé que les comités de travail continuent la révision des programmes avant de les adopter au CISS. Le comité est en accord avec cette proposition.

7. PROCESSUS DE GESTION DES RISQUES

Un représentant de l'employeur présente le processus des risques psychosociaux.

Un représentant de l'employeur présente une proposition d'un processus de gestion des risques physiques, chimiques et biologiques. Lors des échanges, il est mentionné que le processus manque de clarté quant au suivi de gestion de ces risques. Un représentant de l'employeur propose de travailler la place du suivi dans le processus. Une nouvelle version du document sera présentée au prochain comité.

Les deux présentations se retrouvent dans l'équipe team au lien suivant : [Rencontre du 2025-10-02](#)

8. RÉSULTATS DU SONDAGE EN SANTÉ MIEUX-ÊTRE

Un représentant du département de gestion des ressources humaines présente les résultats du sondage en santé mieux-être. La présentation est disponible dans l'équipe team au lien suivant : [Rencontre du 2025-10-02](#)

9. SUIVI DES COMITÉS DE TRAVAIL

Un représentant de l'employeur rapporte un enjeu qui a été soulevé au comité CBGMD; dans le logigramme d'inspection actuel, une fois l'inspection complétée, il n'y a pas d'échange prévu entre le gestionnaire et le RSS concernant les résultats de l'inspection et les mesures correctives possibles avant que les rapports soient envoyés aux différents comités

Il est proposé de modifier le logigramme d'inspection pour que les RSS échangent avec le

gestionnaire des résultats de leur rapport afin d'être cohérents avec le modèle de gestion de risques. Il est proposé que les conseillers du SPP et les RSS s'entendent sur une formulation pour ajuster le logigramme.

10. CONFORMIT INSPECTION

Point remis à la prochaine rencontre

11. VARIA

Aucun point varia

12. CLÔTURE DE LA RÉUNION

Un code QR est présenté au comité afin de compléter la grille d'évaluation de la rencontre. Il sera également envoyé par courriel par la secrétaire de la rencontre. La réunion se termine à : 11h58.